

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2013

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur CARLUCCI Sylvain, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal présents.

- Le conseil municipal a voté à l'unanimité son opposition à l'éclatement de la Communauté de Communes Vexin Centre, son attachement au maintien d'une représentation cantonale spécifique du Vexin, son approbation à la création d'un grand canton Vexinois regroupant les trois communautés de communes et d'en informer Monsieur le Préfet du Val d'Oise.
- Adhésion au SIAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome) des communes d'Avernes et d'Ecouen et retrait de la commune de Labbeville.
- Attribution d'indemnité pour le concours du receveur municipal de Marines.
- Approbation du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)
- Acceptation de Monsieur Pierre WEILER, Architecte, pour la réfection du toit de l'église.
- Institution du Droit de Prémption Urbain